



## ÉCLAIRAGE PUBLIC LE DOSSIER AVANCE

Le Conseil Municipal et moi-même tenons à vous informer de l'état de notre Parc d'éclairage public.

Un contrôle sur la totalité de l'éclairage public de la Commune a été réalisé, l'état de notre parc est partiellement obsolète suite à un manque d'entretien. Sur les 12 armoires électriques, 10 sont plus ou moins défectueuses.

Les rues des **Coutumes, Curie, Grands Champs, les Ventines et la RD 113** sont particulièrement touchées. Impossible de réarmer les disjoncteurs.

Une grande partie de l'infrastructure n'est pas reliée à la terre, les gamelles qui protègent les ampoules sont usées, **l'humidité s'infiltré par le bas et par le haut des mâts ce qui fait tout disjoncter**. De plus, la saison n'est pas propice au bon fonctionnement de l'éclairage.

À ce jour, la réfection du Parc est estimée à **3 millions d'euros**, sans compter l'augmentation des prix. La remise en état de l'éclairage public sera réalisée sur le long terme et bien évidemment en LED.

Nous avons lancé la procédure du SDAL Schéma Directeur d'Aménagement Lumière, dont nous avons obtenu **la subvention**.

Afin de bénéficier d'un maximum de subventions, les demandes ont été diligentées auprès du Département, de la Région, de l'État et de l'Europe. Elles doivent également être appuyées par l'apport d'une plus-value environnementale (utilisation de LED par exemple).

Les travaux de réfection ne peuvent débuter qu'après l'obtention de l'aval des institutions qui nous subventionnent, par le biais notamment, de conventions.

Nous travaillons sur la priorisation de la remise en état du Parc d'Éclairage Public et nous espérons que cette situation sera solutionnée le plus rapidement possible. Nous vous sommes grés de votre patience, le Conseil Municipal et moi-même mettons tout en œuvre pour résoudre ce problème.

Le Maire,  
Ghislaine HAUETER